

Montréal, le 9 mars 2010.

Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal
Monsieur Frédéric Bouchard-Cambronne, secrétaire général
Monsieur Nicolas Chatel-Launay, responsable aux affaires internes

Objet : Entente de fonctionnement et de collaboration

Messieurs,

Conformément à l'article 7.2 de l'*Entente de fonctionnement et de collaboration* signée entre le Collège et l'AGECVM, je tiens à vous informer de l'intention du Collège de revoir certains aspects de l'entente. Au cours des prochaines semaines, je vous déposerai les propositions de modifications que nous désirons apporter.

Je vous rappelle que la signature de cette entente remonte au 31 août 1999. Depuis, le renouvellement s'est effectué automatiquement le 30 avril de chaque année. Une nouvelle entente nous permettra de revoir et d'actualiser les différentes dispositions de l'entente selon les pratiques actuelles et nos attentes respectives.

Les discussions se dérouleront dans le cadre des rencontres régulières du comité d'échanges et de consultation (table CVM\AGECVM) dont les dates de rencontres pour la session d'hiver 2010 ont été fixées et transmises par courriel le 24 février dernier.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Alain Lamarre
Directeur des services aux étudiants

c.c. : Mylène Boisclair, directrice des communications et des affaires corporatives
Murielle Lanciault, directrice générale